

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022

Présents : M. Jean-Claude PICHON, Mme Stéphanie CASTALDI, M. Bernard BRUNE, M. Patrick MARAUX, M. Pascal MAGNIN, M. Dominique DUPONT, Mme Elodie PIEUCHOT,

Absents excusés : M. Daniel POCTIER, M. Adrien PERIAT, M. Jean-Philippe MACCHIONI, M. Gaétan CARON

Secrétaire de séance : Elodie Pieuchot.

1. Validation attributions de compensation

Diminution de la cotisation au SDIS 7840,85€ (avant 9088,00 €) :

Attribution à reverser à la com com 27695,65€ pour l'année 2022 moins qu'en 2021.

Cette diminution fait suite également au départ de l'employé communal qui était mutualisé. Il a été décidé d'employer quelqu'un selon les besoins de la commune. (plus de besoins l'été que l'hiver...)

2. Taxe d'aménagement

Il est décidé que le taux communal restera de 3 % **PAS D'AUGMENTATION.**

Pour rappel le taux départemental est de 1,5 % et la taxe archéologique de 0,4 %

3. Convention logements communaux

34 et 36 grande rue

Au 31 décembre nous renoncerons à la convention afin de pouvoir décider de l'utilisation de nos biens communaux. La convention ayant dépassée sa 1ere échéance il n'y aura aucune conséquence financière vis à vis des subventions reçues.

Il va falloir refaire les DPE (diagnostic de performance énergétique) qui ne seront plus valables au 1^{er} janvier 2023. (à prévoir au budget).

4. Affouage

Inscription à partir de lundi 3 octobre et jusqu'au vendredi 14 octobre 2023.

Plusieurs parcelles dispersées avec des houpriers.

Entre 10 et 20 stères selon le nombre d'affouagistes. 7€ le stère

!! Les arbres marqués Bio avec un triangle, il ne faut pas les toucher !!!!

5. Cimetière

Reprise des concessions à l'abandon, elles ont été notifiées depuis le 6 mars 2015.

Constatation de l'état chaque année, ce qui représente une quinzaine de tombes.

La commune pouvant procéder à leur mise en attribution des panneaux seront placés sur les tombes abandonnées. Un nouvel inventaire sera fait avant la Toussaint.

6. Hespérides

Le tribunal a désigné un curateur pour l'association. Il a convoqué les derniers membres de l'association des Hespérides. L'assemblée générale extraordinaire ayant décidé le transfert de propriété à la commune de Chissey sur Loue. Nous sommes en attente des actes notariaux.

7. Avancement de la fibre

Les travaux pour la zone de Chissey , Chatelay et Germigney sont engagés pour une durée prévisionnelle de 3 mois. Réception des travaux fin décembre.

Mise en place envisagée au premier semestre 2023 dans la commune.

8. Questions diverses

MARPA :Arc et Senans, autorisation pour l'extension des bâtiments avec la SOCOTEC.

Prochain conseil le vendredi 28 octobre 2022